

#7

CORONAVIRUS



COMPTE RENDU DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE FÉDÉRATIONS/ MINISTRES DU 3 AVRIL

Quatrième audioconférence depuis le début de la crise en présence des deux ministres.

Depuis vendredi dernier, la situation sanitaire dans notre pays est loin de s'être améliorée et sans surprise la durée du confinement a été prolongée d'un minimum de 15 jours.

En début de semaine, Monsieur Darmanin a officialisé le nouveau calendrier de la campagne de l'IR.

Du côté des améliorations constatées, notons l'arrivée, enfin, d'une livraison de masques à destination des agents de nos ministères ainsi qu'une généralisation des protections des points d'accueil au public, même si des marges de progression demeurent.

Recensement

Si le ministère de l'intérieur a daigné enfin effectuer un recensement exhaustif des différentes situations des agents dans les DDI au 31 mars, impossible malgré tout de connaître la situation exacte des agents de la DGCCRF dans celles-ci mais également dans les DIRECCTE.

FO Finances a demandé que ce recensement soit effectué par les chefs de service des DIRECCTE qui ont toute compétence RH sur les agents de ces directions interministérielles, comme le prouve la campagne de promotions chaque année.

Au 2 avril, le nombre de malades (testés ou non) est stable par rapport au recensement précédent: 1950.

Plan de continuité de service

Contrairement à un engagement antérieur, le Secrétariat Général n'a toujours pas transmis aux fédérations les Plans de continuité de service des différentes directions.

Point sur la livraison du matériel de protection (masques, gel, etc...) Il semble que l'approvisionnement en gel est retrouvé un cours normal dans la majorité des sites, même s'il demeure quelques difficultés.

Comme les médias l'ont largement rapporté, un pont aérien a été mis en place pour l'approvisionnement de masques ainsi qu'un renforcement d'une production nationale, en priorité pour les services sanitaires.

Une commande de 4,5 millions de masques a été passée en Chine, dont 25% seront attribués au MEF, le reste sera réparti entre les ministères de Bercy, l'Education nationale et la Justice. 860 000 ont été livrés, le deuxième lot le sera dans la semaine du 13 avril.

Toutes les directions ont annoncé les premières livraisons dans les services de nos ministères cette semaine.

FO Finances a rappelé la priorité absolue donnée à la santé et la sécurité des agents dans la période.

Pour la dotation de masques aux agents de la DGCCRF, indispensable dans l'exercice de leurs contrôles, livrée directement dans les DDI, **FO Finances** a demandé à veiller que celle-ci arrive bien à ces seuls destinataires.

Comme pour tous les espaces d'accueil au public, **FO Finances** a demandé que des protections avec pose de plexiglas soient envisagées dans les bâtiments de Bercy, dans la perspective de leur remise en fonction au moment de la sortie du confinement.

Entrée et sortie en quatorzaine

Au fil des instructions de la DGAFP, il apparaît des interprétations de plus en plus laxistes des mises en quatorzaine.

Monsieur Dussopt a rappelé se caler sur l'avis du haut conseil à la santé et que seuls les agents ayant eu « un contact étroit et prolongé » avec un collègue contaminé devait être mis en quatorzaine.

Pas question à ce stade, de fermer totalement un service mais il a reconnu que la doctrine pouvait évoluer.

Pour la sortie, si l'agent ne présente pas de symptôme aucun avis médical n'est requis. Cette réponse n'est pas satisfaisante pour **FO Finances**.

La priorité doit être la protection des agents, tant au moment de l'apparition d'un malade dans un service qu'au moment de sa réintégration.

Pour **FO Finances**, une fiche réflexe élaborée par le Secrétariat Général devrait être élaborée pour le processus d'entrée et de sortie de la quatorzaine, qui dans tous les cas doit être supervisée par les médecins de prévention de Bercy.

De ce point de vue, pas besoin d'attendre une hypothétique position commune au niveau interministériel.

La politique de santé et de sécurité au travail et le réseau des acteurs de prévention dans les ministères économiques et financiers, permettent d'avoir une ligne de conduite claire et cohérente sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outre-mer.

Paye Avril

Dans une très grande majorité des situations, la paye d'avril reprendra les éléments de celle du mois précédent à l'identique.

Certaines situations ont été signalées pouvant mettre en difficultés les agents, comme ceux rentrant dans leur administration au 1er avril (détachement, titularisation).

Pour les agents qui devaient rentrer en demi-traitement, si l'instance médicale n'a pu statuer, ils conservent leur plein traitement. Il en est de même pour ceux qui arriveraient au terme de ce demi traitement.

Reconnaissance indemnitaire pour les agents en présentiel

FO Finances acte l'annonce du Premier Ministre d'hier soir, annonçant le versement d'une indemnité pour les agents publics en présentiel durant cette période.

Cette revendication a été portée par **FO Fi-**

nances dès la première audioconférence avec nos ministres.

Elle mérite maintenant d'être précisée sur son montant, qui ne peut être au minimum qu'équivalent à celle octroyée aux salariés du privé.

Elle se doit d'être défiscalisée au regard de son caractère tout à fait exceptionnel.

Pour seule réponse, Monsieur Dussopt s'est retranché derrière une décision interministérielle à venir

Congés – RTT

La fiche DGAFP rappelle que les agents publics en ASA perdent une partie de leur RTT, voire peut imposer l'amputation d'un certain nombre de jours de congés payés par les chefs de service.

FO Finances a d'une part dénoncé la mesure et a démontré son aspect chronophage pour les services RH dans une période où il y a d'autres priorités.

Monsieur Dussopt a fermement écarté tout retour en arrière sur ce point, en faisant un parallèle avec les salariés du privé qui en chômage partiel ne sont rémunérés qu'à 84% de leur salaire net.

Comparaison n'est pas raison !

Frais de repas et de transport pour les agents en présentiel

Un décret est en cours d'élaboration pour permettre de rembourser les frais de repas sur la base des frais de mission. Pas de réponse sur les frais de déplacement.

FO Finances a demandé le 16 mars comme date d'application, premier jour de fermetures des restaurants collectifs, ce dont le ministre a convenu.

Nous ne pouvons qu'inciter fortement les

agents concernés à conserver tous leurs justificatifs d'achat depuis cette date.

Remboursement des cartes d'abonnement des transports en commun

Par principe d'égalité et à l'instar de la décision prise par la présidente du Conseil régional d'Île de France de rembourser la carte Navigo du mois d'avril, **FO Finances** a demandé aux ministres que la mesure soit entérinée sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'outremer.

Aucune réponse des ministres, une interpellation des présidents de conseils régionaux semble être la voie à privilégier.

Recensement des concours impactés par la période de confinement

Suite à la parution de l'ordonnance relative aux concours et examens, **FO Finances** a sollicité un recensement exhaustif de ceux reportés ou partiellement effectués dans les directions de Bercy.

Le ministre a répondu favorablement à cette demande.

Comme l'a constaté Monsieur Dussopt, au fil de ces réunions les questions en suspens s'amenuisent et c'est tant mieux.

Il n'en demeure pas moins que quelques points majeurs sont encore en débat et en tout premier lieu la doctrine d'entrée et de sortie de la quatorzaine.

De même, des points de divergences majeures persistent (ASA/RTT, date d'effet du jour de carence) et d'autres sont encore à l'arbitrage gouvernemental (indemnités).

FO Finances continuera dans les prochaines semaines à relayer auprès des ministres les questionnements légitimes des personnels dans le but premier de renforcer leur protection dans l'exercice de leurs missions.